

01 – PROTECTION INCENDIE – ATTRIBUTION MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 09 du 21/07/2016 autorisant le Maire à lancer le marché de protection incendie pour l'année 2017.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des devis des quatre entreprises consultées sur la base des prix présentés et des notes de présentation des entreprises.

Après examen des devis le conseil valide la proposition de la Société EXINDIS et autorise le Maire à signer la convention et les documents s'y afférents.

02 – ACHAT PARCELLE ZZ2 – LE SIREYGEOL

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du contact avec les services des domaines concernant une parcelle cadastrée ZZ2 d'une contenance de 15901m2 appartenant à Monsieur Denis Fayat.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'achat éventuel de cette parcelle au prix de 0.25 € le m2.

Après délibération et sous certaines conditions de pouvoir l'échanger avec la parcelle AO 161 appartenant à Madame Yvette Veyret, le conseil autorise à la majorité le Maire à proposer cet échange.

03 – INSTALLATION D'UN GUICHET A BILLETS (GAB) ET TRAVAUX

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier reçu par le Crédit Agricole confirmant leur accord pour l'installation d'un GAB dans le bourg de Saint Geniès.

Les travaux sont prévus à la place de l'escalier menant à l'étage de l'ancienne mairie, une autorisation de permis de démolir et une déclaration préalable seront déposées afin de procéder à l'installation d'un GAB.

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité autorise l'installation d'un GAB par le Crédit Agricole et autorise le Maire à réaliser toutes les démarches et travaux nécessaires, et demander des devis à plusieurs maîtres d'œuvre pour la réalisation des plans nécessaires aux demandes d'urbanisme.

04 – PROLONGATION DE LA FORMATION DE L'AGENT EN CONTRAT SPÉCIFIQUE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prolonger la formation de l'agent employé sous contrat spécifique article 38, 14 séances d'une heure trente (21 € la séance) période du 08 septembre au 15 décembre 2016.

Le conseil municipal après délibération autorise le Maire à signer le projet de convention de formation professionnelle continue avec l'APAJH du Périgord Noir.

05 – PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE – RATIOS

Monsieur le Maire rappelle la délibération N° 05 du 21/07/2016 sollicitant le Comité Technique Paritaire afin d'avoir l'avis sur les propositions de ratios d'avancement de grade.

Vu l'avis favorable du CTP en date du 8 septembre 2016, après délibération, le conseil municipal valide les ratios suivant pour les avancements de grade du personnel :

Grades d'origine	Grades d'accès	Ratios
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	100 %
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	100 %
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	100 %
Agent social 1 ^{ère} classe	Agent social principal 2 ^o classe	100 %
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	Agent spécialisé principal 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	100 %
Rédacteur principal 2 ^o classe	Rédacteur principal 1 ^{ère} class	100%

06 – PERSONNEL – CREATION DE POSTE ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'apporter les modifications suivantes au tableau des emplois communaux :

- création d'un poste de Rédacteur principal 1^{ère} classe à temps plein, avec effet au 1^{er} novembre 2016, compte tenu de l'avancement de grade par ancienneté.

Annexe à la délibération n° 006 du 06 Octobre 2016

« Tableau des emplois communaux »

GRADE	Emploi	Effectif	Durée hebdomadaire
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	Secrétariat de mairie	01	35 H 00
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Secrétariat de mairie	01	20 H 00
Agent de maîtrise	- Cantonnier	01	35 H 00
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	- Cuisinier à la cantine scolaire	01	35 H 00
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	- Cantonnier - Entretien locaux, aide à la cantine et surveillance enfants - Placier	02 01 01	35 H 00 35 H 00 1 H (mais 2 H en juillet et août)
Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	- Entretien locaux, aide à la cantine et surveillance enfants	01	35H00
Agent social 1 ^{ère} classe	- Agent affecté à l'école	01	34 H 23
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	- Agent spécialisé école maternelle	01	35 H 00

07 – LOCAL ESTHÉTICIENNE – REMBOURSEMENT ASSURANCE SUITE AUX DEGÂTS DES EAUX

Monsieur le Maire explique au conseil que le local occupé par l'Esthéticienne a subi un dégât des eaux dans l'hiver dernier ainsi qu'au printemps, l'eau s'étant infiltrée par le mur en parpaing contre le rocher à l'arrière du bâtiment.

Une déclaration de sinistre a été faite auprès de Groupama et qui a demandé l'intervention d'une société de recherche de fuites.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil d'encaisser le remboursement de l'assurance sur le budget annexe des locaux.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à encaisser les remboursements d'assurance liés au dégât des eaux intervenu dans ce local.

08 – SUBVENTION – COMITE FÉMININ DORDOGNE POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de subvention du Comité Féminin Dordogne pour le dépistage des cancers.

Après délibération le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de subvention et fixe le montant à 100€.

09 – BUDGET PRINCIPAL – DÉCISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre les décisions modificatives suivantes concernant le budget principal :

Fonct D – 673 – Titres annulés	+74€
Fonct D – 022 – Dépenses imprévues	- 74€

Inv D – 23/2313 – Travaux	+ 408€
Inv D – 020 – Dépenses imprévues	- 408€

Après délibération, le conseil municipal donne son approbation.

QUESTIONS DIVERSES

- Un conseiller a demandé à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil le projet d'aménagement du « Pré des Combes » en parking estival
- Une réunion des bénévoles pour la Ronde des villages est prévue le 11 Octobre à 20h à la Mairie.
- Sens Interdit La Doinie : Le Maire explique qu'il a réuni les habitants de la Doinie pour leur soumettre le projet de mettre un sens interdit dans un des sens de la route qui rejoint les 2 RD. Les riverains ont demandé qu'il soit mis dans le sens de la descente. Le Maire demande aux conseillers de se positionner. Le conseil a donné un avis favorable à la majorité sous réserve que les riverains, engins agricoles et services publics soient autorisés.
- Demande d'emplacement pour le marché :
 - o Mr Parquier / maraîchage : Non à la majorité
 - o Pour Noel : 1001 créations : Oui mais hors du chapiteau car plus de place.
- Prochain conseil : discussion autour de l'organisation du marché de Noel
- Le Maire a présenté au conseil l'avant-projet proposé par le cabinet Laumond pour le préau de la maternelle et pour la salle TAP. Le conseil a validé les 2 projets sauf pour le souci de l'accès PMR au jardin à l'arrière de la salle TAP.

Prochain conseil : le Jeudi 10 Novembre 2016